

Réponse du Dr Peter Fisher, directeur des recherches au *Royal London Hospital for Integrated Medicine*, membre du groupe consultatif d'experts auprès de l'OMS pour les médecines traditionnelles et complémentaires, éditeur en chef de la revue *Homeopathy* au sujet de la déclaration du Comité Consultatif des Académies des Sciences Européennes sur les pratiques et les produits homéopathiques.

EASAC, le Comité Consultatif des Académies des Sciences Européennes, qui regroupe 27 académies des sciences en Europe, vient de publier une déclaration au sujet de l'homéopathie titrée '*Homeopathic products and practices: assessing the evidence and ensuring consistency in regulating medical claims in the EU*', soit '*Pratiques et produits homéopathiques: évaluer leurs preuves d'efficacité et s'assurer de leur conformité avec les exigences sanitaires réglementaires dans l'UE*' en Septembre 2017.¹ Le but de cette publication est de 'donner plus de poids aux critiques sur les allégations scientifiques et sanitaires faites au sujet des produits homéopathiques', afin d'obtenir la mise en place d'un 'cadre réglementaire standardisé basé sur les connaissances'. La déclaration EASAC prétend avoir examiné ses mécanismes d'action pour affirmer que l'homéopathie est improbable et incompatible avec les concepts scientifiques reconnus ; qu'il n'y a aucune preuve que son efficacité soit supérieure à celle du placebo et que son utilisation pourrait causer un retard dans la mise en route d'un traitement avéré pour les patients, y compris les animaux patients des vétérinaires.

Citations sélectives

La déclaration de l'EASAC a sélectionné de façon arbitraire les publications négatives et n'a cité que les avis et les commentaires hostiles. Pour prendre quelques exemples: en 2007 le journal *Homeopathy* a publié un numéro spécial sur 'la Mémoire de l'Eau' comprenant 13 articles scientifiques.² Parmi ceux-ci l'EASAC n'a mentionné que celui ayant exprimé un avis sceptique.

En affirmant qu'il n'y a aucune preuve de sa supériorité par rapport à placebo cette déclaration ignore les 43 revues systématiques publiées sur l'homéopathie dans son ensemble, qu'elle soit individualisée ou prescrite pour des indications cliniques spécifiques. Parmi celles-ci 21 étaient franchement ou probablement positives et 9 non concluantes³. Seule la méta-analyse de Shang a été citée, en passant sous silence le fait que cette méta-analyse n'a pas les standards requis de qualité et de transparence⁴. Aucune référence n'a été citée concernant les publications sur lesquelles se basait cette méta-analyse, au contraire, toutes les informations permettant de les identifier ont été effacées. Autre faiblesse fondamentale, les données ont été 'repêchées': pendant leur procédure d'évaluation les critères d'inclusion des études ont été réhaussés de 'haute qualité' à 'très haute qualité'. Après coup on a pu constater que si les règles du jeu n'avaient pas été changées, et si la méta-analyse avait suivi la procédure initialement prévue le résultat aurait été positif⁵. Le résultat négatif était en fait quasiment uniquement imputable à une seule large étude sur la prévention des douleurs musculaires chez les coureurs de fond.

Compte-rendus biaisés

Le paragraphe '*Pratiques et produits homéopathiques*' cite d'autres publications émanant d'instances faisant autorité mais qui cependant sont fondamentalement biaisées. En particulier le rapport parlementaire britannique de 2010 du comité scientifique et

technologique de la Chambre des Communes: *'Evidence Check 2: Homeopathy'*, qui critiquait sévèrement l'homéopathie⁶. Ce comité s'était contenté des conclusions alléguées sans lui-même analyser ni même vérifier les arguments scientifiques. Si on examine les méthodes d'élaboration de ce rapport on constate des pratiques inacceptables. Parmi les quatorze parlementaires membres de ce comité scientifique et technologique seuls quatre ont signé le rapport, et l'un d'eux s'est ensuite désolidarisé. Ensuite parmi ces trois parlementaires soutenant ce rapport un seul s'est rendu à l'audience lors de sa présentation. Aussitôt après sa publication une *'Early Day Motion'* (motion du parlement) de la Chambre des Communes critiquant vivement ce rapport et le choix de ses déposants, a été signée par 70 parlementaires avant d'être mise en suspens par les élections générales de Mai 2010 au Royaume Uni⁷. Lors de ces élections, le seul parlementaire qui avait assisté à l'audience et soutenu ce rapport, le Dr Evan Harris, a perdu son siège. Ceci eu la malencontreuse conséquence de l'exonérer de rendre des comptes sur son rôle dans ce rapport.

'Pratiques et produits homéopathiques' cite aussi le rapport du NHMRC (Australian National Health and Medical Research Council) de 2015 qui concluait qu'il n'y avait aucune preuve fiable que l'homéopathie soit efficace dans quelque situation clinique que ce soit.⁸ Une fois de plus le biais est évident et choquant. Et en premier lieu ce critère pour le moins inhabituel de 'fiabilité'. Pour être considérées 'fiables' par le NHMRC les études doivent comptabiliser au moins 150 participants et présenter un niveau de qualité très élevé. Le NHMRC a ainsi trouvé 58 revues systématiques comprenant 176 études individuelles, qu'il a toutes exclues sauf 5 d'entre elles. (Le nombre de revues systématiques est donc différent de celui indiqué plus haut³ parce que le NHMRC a aussi inclus des études qui associaient l'homéopathie avec d'autres méthodes thérapeutiques. Mais il semble avoir par contre oublié certaines autres revues systématiques d'homéopathie).

Ce critère de fiabilité semble avoir été inauguré par ce comité spécialement pour l'homéopathie. Jamais auparavant une étude menée par le NHMRC n'avait atteint un tel niveau d'exigence. Les autres études du NHMRC n'ont pas besoin d'atteindre un nombre minimum de participants: par exemple le document du NHMRC sur les effets du plomb sur la santé humaine prend en compte des études quel que soit leur nombre de participants qui va de 52 à 780⁹. Le Guidelines du NHMRC pour la prise en charge des troubles limites de la personnalité inclut des études avec seulement 16 sujets. D'autres organismes de contrôle tout à fait respectables n'ont pas ce genre de critères: la Collaboration Cochrane n'exclut pas d'études contrôlées randomisées sur la base de leur nombre de participants uniquement¹⁰; les critères par défaut des évidences cliniques du BMJ pour inclusion dans des études randomisées contrôlées sont d'un minimum de 20 personnes, voire seulement 10 par série¹¹.

Autre preuve de faute: le NHMRC a camouflé le fait qu'ils avaient analysé ces preuves deux fois. Le rapport publié était en fait la deuxième version, un premier rapport n'a jamais été rendu public et le NHMRC a refusé de le publier malgré les demandes relatives à la liberté d'information. Le premier président du comité, le Professeur Peter Brook était membre de *'Friends of Science in Medicine'* un groupe de sceptiques, ce qu'il a toujours oublié de mentionner. Et de plus ce comité n'incluait aucun expert en homéopathie. Ce rapport est actuellement sous le coup d'une plainte auprès du Médiateur.

Abus d'autorité

'Pratiques et produits homéopathiques' n'a pas pour but de porter un regard scientifique, objectif et transparent sur l'homéopathie. C'est un abus d'autorité venant des académies des sciences européennes. La société royale britannique, membre de l'EASAC, se présente fièrement comme la plus ancienne académie indépendante. Sa devise 'Nullius in verba' signifie 'ne croire personne sur parole'. Les lecteurs de leur déclaration devraient bien suivre ce conseil.

¹ European Academies' Science Advisory Council. Homeopathic products and practices: assessing the evidence and ensuring consistency in regulating medical claims in the EU. http://www.easac.eu/fileadmin/PDF_s/reports_statements/EASAC_Homeopathy_statement_web_final.pdf

² Ed Chaplin C. Special issue: The Memory of Water. *Homeopathy* (2007);96;141-230

³ Mathie RT. Controlled clinical studies of homeopathy. *Homeopathy* 2015;104:328-332

⁴ Shang A, Huwiler-Muntener K, Nartey L, et al. (2005). [Are the clinical effects of homeopathy placebo effects? Comparative study of placebo-controlled trials of homeopathy and allopathy.](#) *Lancet*, 366:726–732.

⁵ Lüdtke R, Rutten L, The conclusions on the effectiveness of homeopathy highly depend on the set of analyzed trials. *J Clin Epidemiol.* 2008;61:1197-204.

⁶ House of Commons (2010). Evidence check 2. Homeopathy. UK Parliamentary Science and Technology Committee. <https://publications.parliament.uk/pa/cm200910/cmselect/cmsctech/45/45.pdf>

⁷ House of Commons Early Day Motion 908 2009-2010 session <http://www.parliament.uk/edm/2009-10/908>

⁸ NHMRC. Evidence on the effectiveness of homeopathy for treating health conditions (2015). https://www.nhmrc.gov.au/files_nhmrc/publications/attachments/cam02a_information_paper.pdf

⁹ NHMRC (2015) Section 3. Evaluation of evidence related to exposure to lead : p94–98 <https://www.nhmrc.gov.au/guidelines-publications/eh58>

¹⁰ http://skin.cochrane.org/sites/skin.cochrane.org/files/public/uploads/CSG-COUSIN_March%202015_M%20Grainge.pdf

¹¹ BMJ Clinical Evidence: nuts and bolts. <http://clinicalevidence.bmj.com/x/set/static/cms/nuts-and-bolts.html>